

HORIZONS

ASSOCIATION LOISIRS CULTURE JEUNESSE
16, rue des Ayguinards
38240 MEYLAN
Tél : 04 76 90 32 85

Meylan, le 10 juin 2026

OFFRE EMPLOI ANIMATEUR·TRICE JEUNESSE C. D. I

L'association socioculturelle- MJC HORIZONS, agréée éducation populaire, recrute **un·e animateur·trice, pour intervenir auprès des jeunes (11 – 18 ans)**. Contrat à durée indéterminée à pourvoir début octobre, à Meylan.

MISSION

La mission principale est d'animer un lieu d'accueil de proximité, pour les jeunes de 11 à 18 ans (accueil après l'école, mercredi, samedi et vacances scolaires), ouvert environ 12h par semaine. Espace de rencontre à partir duquel l'animateur·trice doit favoriser le dialogue, le vivre ensemble, la prise d'initiative et proposer des animations. Il·elle intervient seul·e ou en équipe, selon les lieux et les projets.

Des missions complémentaires permettent un travail diversifié avec le public et l'équipe :

- Élaborer et encadrer des animations aux collègues
- Proposer une programmation spécifique aux vacances scolaires pour les jeunes
- Assurer la mise en place et la direction de séjours de préadolescents ou adolescents. (BAFD indispensable)
- Suivre sur le plan pédagogique, administratif, matériel et financier des ateliers réguliers dont l'activité escalade.
- Rédaction de projet, compte-rendu et évaluation des actions
- Mise à jour des différents outils de suivi des heures auprès de la Caf
- Participation à l'élaboration et à l'animation des événements et temps forts de l'association
- Contribuer au travail d'équipe (11 salariés permanents) et au développement de l'association

DIPLÔMES ET EXPERIENCE

Diplôme professionnel obligatoire : DUT/BUT animateur, ou BPJEPS Loisirs tout public et BAFD
Expérience d'animation auprès du public jeune.

Aptitudes relationnelles : capacité à entrer en contact avec le public jeunes, à faire respecter les cadres établis en équipe, à mobiliser les jeunes, à gérer des situations de conflits.

Permis B indispensable

Compétence en informatique

Compétences en sport et en nouvelles technologies appréciées

Capacité à s'intégrer à une équipe, dynamisme et autonomie

REMUNERATION

- Groupe E, indice 325, soit 2340 euros brut mensuel en référence à la convention collective ECLAT + reprise d'ancienneté le cas échéant.

Prise en charge de l'Indemnité Kilométrique vélo (IKV), part mutuelle (80% de prise en charge) et transport en commun à hauteur de 50%.

Congés payés : 7 semaines

HORAIRES : 35 h/ semaine

Du mardi au samedi pendant l'année scolaire et du lundi au vendredi, avec une présence plus soutenue, pendant les vacances. Travail occasionnel en soirées.

Adresser lettre de motivation avec curriculum vitae, jusqu'au **10 juillet 2026** à l'adresse ci-dessus ou par courriel à : direction@horizons-meylan.com.